



REPUBLIQUE FRANCAISE
Commune de SAVAS-MEPIN

ARRETE 2024 - 44

De non opposition, avec prescriptions, à une déclaration préalable
Au nom de la commune de SAVAS-MEPIN

Le Maire de SAVAS-MEPIN, Isère,

Vu la déclaration préalable présentée le 15 mars 2024, Par EDF ENR pour le compte de M. MOREAU Paul, Adresse des travaux : 81 chemin de la Raze – 38440 SAVAS-MEPIN
Et enregistrée par la Mairie de SAVAS-MEPIN sous le numéro :
DP 038 476 24 10008

Vu le code de l'urbanisme,
Vu le Plan Local d'Urbanisme intercommunal approuvé le 17 décembre 2019,
Vu la Modification de droit commun n°1 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal approuvée le 13 décembre 2021,
Vu la Modification Simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal approuvée le 11 juillet 2022 ;
Vu la Modification Simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal approuvée le 10 juillet 2023 ;

Considérant que le projet, objet de la déclaration, consiste, sur un terrain situé 81 chemin de la Raze à SAVAS-MEPIN, Isère, en la réalisation d'une :

POSE D'UN GENERATEUR PHOTOVOLTAIQUE

ARRETE

Article 1

Le pétitionnaire est autorisé à réaliser ses travaux.

Article 2

La construction devra correspondre au plan transmis.
Installation de 7 panneaux photovoltaïques (exposition Sud) sur 14m²
En surimposition à la toiture.
Couleur noire.
Puissance totale de l'installation prévue 2,975kWc.
La production sera autoconsommée sur site.

Article 3m

Zone UC du PLUI.

Fait à SAVAS-MEPIN, le 22 mars 2024
Le Maire, Bertrand DURANTON

